

La Journée Carrière hors Québec de la FMRQ

**MALGRE LA PENURIE DANS CERTAINES SPECIALITES,
LA RECHERCHE D'UN POSTE AU QUEBEC DEMEURE UN PARCOURS SEME D'EMBUCHES**

Montréal, le jeudi 23 octobre 2017 – La Fédération des médecins résidents du Québec (FMRQ) tenait hier sa Journée Carrière hors Québec annuelle, au Centre Mont-Royal à Montréal, un lieu d'échange où près de 350 médecins résidents ont pu rencontrer des représentants d'établissements de santé des autres provinces canadiennes et des États-Unis. Cette activité permet à ceux qui ont fait leur résidence au Québec de rechercher un emploi dans leur province d'origine ou encore à ceux qui souhaitent réaliser une formation complémentaire à la fin de leur résidence, d'explorer les possibilités à cet égard ailleurs au Canada. Il est à noter que la FMRQ accueille aussi quelque 850 médecins résidents à sa Journée Carrière Québec chaque année en octobre, moment où sont rendus publics les plans d'effectifs médicaux en médecine familiale et dans les autres spécialités et où l'on retrouve plus de cent établissements.

À l'occasion de cette Journée Carrière, la FMRQ a aussi tenu une assemblée générale de ses membres pour faire le point sur la planification et la répartition des effectifs médicaux en médecine familiale et en spécialité au Québec. Des médecins résidents provenant de partout au Québec sont venus exprimer leurs inquiétudes quant à leur avenir avec les successives réformes du réseau de la santé qui ont affecté négativement leurs démarches de recherche d'emploi.

Les PREM en médecine familiale : toujours plus de règles, toujours plus strictes

L'obtention d'un PREM en médecine familiale est devenue de plus en plus complexe. D'ailleurs, à l'heure actuelle, certains de nos médecins résidents qui termineront leur résidence le 30 juin prochain n'ont toujours pas obtenu de poste, ce qui les place dans une situation d'anxiété à quelques mois du moment prévu pour débiter leur pratique. Les finissants des deux dernières années ont dû modifier leur plan de carrière l'an dernier en raison des changements apportés par le projet de loi n° 20, dont la subdivision des régions en réseaux locaux de service (RLS) et aussi par l'obligation d'inscrire d'un nombre minimal de 500 patients. La cohorte 2017 devra-t-elle encore vivre de nouveaux soubresauts ? Eh bien, c'est déjà le cas. Après une période d'inscription entre le 15 octobre et le 15 novembre 2016, le ministère ajoutait récemment 35 postes en médecine familiale répartis à travers le Québec, ce qui démontre par l'absurde la malheureuse improvisation du ministère encore une fois cette année. Mais pire encore, ces postes sont en plus rattachés à de nouvelles exigences : les finissants en médecine familiale intéressés par ces postes doivent y travailler dans une super-clinique et, en plus, assurer la couverture d'heures défavorables. Le président de la FMRQ déplore la situation. « Malgré la pénurie de médecins de famille dont on continue d'entendre parler, souligne le Dr Lemieux, les autorités sont loin de faciliter le recrutement des médecins de famille. Au contraire, plusieurs de nos actuels finissants sont en quelque sorte laissés à eux-mêmes, victimes de la mauvaise planification du ministère ».

Les PEM en médecine spécialisée

Le président de la FMRQ, le Dr Christopher Lemieux, souligne que les finissants rencontrent toutes sortes d'obstacles à leur arrivée en pratique. « Les finissants dans certaines spécialités chirurgicales n'arrivent pas à trouver de poste, pas parce que les besoins ont diminué, au contraire, il y a encore de nombreuses listes d'attente, mais parce que les plateaux techniques (salles d'opération, personnel, etc.) ne sont pas au rendez-vous, notamment en chirurgie orthopédique, en chirurgie générale et en obstétrique-gynécologie. Les médecins résidents veulent répondre aux besoins de la population, le gouvernement doit investir dans le réseau pour leur permettre aux médecins de le faire », soutient le Dr Lemieux.

Des contraintes croissantes pour les médecins en formation

Et les contraintes imposées aux médecins en formation continuent de faire leur apparition dans le réseau. Le ministère limite la réalisation de formations complémentaires à un nombre de plus en plus restreint de finissants. « La préparation d'une formation complémentaire (*fellowship*) est longue et nécessite plusieurs démarches, de dire le Dr Lemieux. Lorsque des finissants ont déjà l'appui d'un milieu de pratique et que le gouvernement leur refuse leur formation complémentaire, ils doivent se retourner vers l'extérieur du Québec pour poursuivre cette formation, parce que le gouvernement, non seulement refuse de rémunérer leur formation complémentaire ». La Fédération des médecins du Québec dénonce cette situation et demande au gouvernement de faire preuve de plus de souplesse à cet égard.

L'accueil des médecins formés à l'étranger

En ce qui a trait à l'embauche de médecins formés à l'étranger, la Fédération demeure inquiète face aux perspectives d'emploi des finissants formés au Québec. « Cette mesure peut être nécessaire dans certaines spécialités et dans certaines régions, mentionne le Dr Lemieux, et nous sommes heureux d'accueillir ces collègues pour assurer une accessibilité adéquate aux besoins exprimés par la population. Toutefois, indique-t-il, nous devons trouver une façon de concilier le fait d'accueillir des médecins étrangers pour répondre à des besoins particuliers, avec le fait de fournir du travail aux médecins formés au Québec en priorité ».

Les postes virtuels, suicide et autres

Plusieurs établissements affichaient des postes l'an dernier (2016) mais ne recrutaient pas. Pourquoi ? Un manque de plateaux techniques? Une autosuffisance des équipes en place ? Les postes virtuels sont des postes qui demeurent vacants même si des finissants cognent à la porte des établissements. La FMRQ fait régulièrement des interventions auprès du ministère pour que ces postes soient vraiment accessibles à nos finissants, quitte à les transférer d'établissement. Les postes « suicide » concernent plus souvent des postes solo, où dont le débit est insuffisant pour maintenir l'expertise et les habiletés techniques du médecin. « Il existe des corridors de service pour répondre à la demande de soins dans ces milieux, de conclure le docteur Lemieux. Il s'agit simplement d'y recourir plutôt que de sacrifier la relève médicale ».

La Fédération des médecins résidents du Québec

La Fédération des médecins résidents du Québec regroupe les quatre associations de médecins résidents des facultés de médecine de Montréal, McGill, Sherbrooke et Laval à Québec. Elle compte quelque 3 600 membres qui offrent des services à la population au sein des établissements de santé du Québec. Le quart d'entre eux pratique en médecine familiale, les autres dans l'une des 53 autres spécialités reconnues au Québec. De ce nombre, 39 % sont des hommes et 61 %, des femmes. La durée de la formation postdoctorale en médecine familiale est de deux ans; celle des médecins spécialistes varie de cinq à six ans, selon la spécialité.

– 30 –

Source :	Dr Christopher Lemieux, président Fédération des médecins résidents du Québec
Renseignements et entrevues :	Johanne Carrier, Directrice, Communications et Affaires publiques Fédération des médecins résidents du Québec Cellulaire : 514 591-0502/Bureau : 514 282-0256 ou 1 800 465-0215 Courriel : johanne.carrier@fmrq.qc.ca